

COMMUNIQUE DE PRESSE

TENDANCES CONJONCTURELLES

4^E TRIMESTRE 2019 - LA RÉUNION

Saint-Denis, le 20 mars 2020

Au quatrième trimestre 2019, le climat des affaires à La Réunion est stable. La situation du marché du travail continue de s'améliorer.

L'environnement conjoncturel est favorable au quatrième trimestre 2019 comme en témoignent les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture menée par l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM). Les différents indicateurs statistiques confirment également cette embellie. Cette enquête a été menée du 6 janvier au 4 mars 2020, dans un contexte de faible impact de la crise sanitaire du coronavirus sur l'activité économique régionale.

- Au quatrième trimestre 2019, l'indicateur du climat des affaires (ICA), basé notamment sur l'opinion des chefs d'entreprise quant à leur chiffre d'affaires, leur situation financière ou leurs investissements, s'établit à 101,1 points. En hausse de 0,3 point par rapport au trimestre précédent, il se situe légèrement au-dessus de sa moyenne de longue période et confirme une conjoncture favorable. L'ensemble des secteurs d'activités bénéficie de cette bonne conjoncture. L'activité est jugée stable pour les services marchands et le tourisme et en hausse pour les autres secteurs.
- L'emploi salarié privé reste bien orienté, en hausse de 0,8 % en variation trimestrielle. Sur un an, les effectifs salariés du secteur privé augmentent de 6,0 % soit la plus forte progression depuis 2007. L'embellie se poursuit également du côté des demandeurs d'emploi dont le nombre diminue nettement toutes catégories confondues.
- Du côté des ménages, la consommation est soutenue, dans un contexte de repli des prix. Les crédits à la consommation octroyés témoignent de ce dynamisme avec une hausse de 9,7 % sur un an, à fin décembre 2019. Les importations à destination des ménages augmentent, en particulier les produits agroalimentaires (+5,1 % par rapport au trimestre précédent).

Pour lire la publication: [Tendances conjoncturelles du 4e trimestre 2019.](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél.au 02 62 90 71 23